

CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Golfech se réunira, en session ordinaire, le :

Lundi 9 septembre 2024 à 18h – Salle du Conseil à la Mairie

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 17 juin 2024

ADMINISTRATIF / VIE COMMUNALE

- Modification d'un emploi permanent : passage de 32 heures à 30 heures adjoint technique
- Poste pour occuper un emploi dont la création ou suppression s'impose à la collectivité : 30 heures adjoint technique
- Suppression d'un emploi dont la création ou suppression s'impose à la collectivité : 28 heures adjoint technique
- Création d'un emploi permanent ATSEM principal de 2° classe 32 heures
- Atelier langue des signes : un atelier par semaine pour les années scolaires 2024-2025 et 2025-2026
- Cotisation ARCICEN : 1 000 €
- Règlement cimetière
- Vente terrain communal
- Modification de la délibération du CH : le ménage non fait entraîne une conservation de la totalité de la caution pour couvrir les frais d'intervention d'une entreprise spécialisée
- ZFRR – exonération de taxes foncières locales
- Subvention logement : transition énergétique et rénovation

GRANDS PROJETS ET TRAVAUX

- Plus-values et moins-values sur les projets en cours

DIVERS

- Décisions du Maire



Golfech, le 8 août 2024